



Durée : 1 JOUR (7 HEURES)

Participants

6 personnes (maximum)

Public concerné :

- Toute personne amenée à diriger des opérations de levage

Pré-requis

Aucun

Méthodes et Moyens

- Notre formateur possède une solide expérience dans le domaine de la formation liée aux risques professionnels.
- Formation qui s'appuie sur une méthode participative (échanges d'expériences) et des outils pédagogiques interactifs. Il alimente sa présentation de cas concrets et favorise l'aspect pratique.

Moyens de suivi

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

Validation des acquis

- La formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements.
- En fin de formation, une évaluation est proposée, à l'issue de laquelle l'organisme de formation émet un avis qui permettra à l'employeur de délivrer l'habilitation.

Lieu de la formation

Au sein des agences FOSEC

Accessibilité Handicapé

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

Tarif

Nous consulter

RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Article R.4323-41 du Code du Travail : « (...)Lorsque le conducteur d'un équipement de travail servant au levage de charges non guidées ne peut observer le trajet entier de la charge ni directement ni par des dispositifs auxiliaires fournissant les informations utiles, un chef de manœuvre, en communication avec le conducteur, aidé le cas échéant par un ou plusieurs travailleurs placés de manière à pouvoir suivre des yeux les éléments mobiles pendant leur déplacement, dirige le conducteur. Des mesures d'organisation sont prises pour éviter des collisions susceptibles de mettre en danger des personnes ».

OBJECTIFS :

- Connaître les règles et les consignes de sécurité à respecter pour assurer le rôle de chef de manœuvre.
- Connaître les règles et les techniques à respecter lors d'opérations de manutention.

PROGRAMME :

- LA SECURITE ET LES OBLIGATIONS
- ASPECTS REGLEMENTAIRES
- ROLE DU CHEF DE MANOEUVRE
Avant, pendant, après la manœuvre;
- PREPARATION du LEVAGE et ANALYSE des RISQUES
- REGLES D'UTILISATION EN SECURITE des engins de levage, grues auxiliaires et grues mobiles
Examen d'Adéquation
Environnement (sol et aérien)
Calcul de répartition (effort de poinçonnement)
Contrôles réglementaires (VGP)
- ACCESSOIRES DE LEVAGE DE MANUTENTION
Les élingues (acier, tissu...); Les estropes; Les chaînes; Les crochets, les manilles;
Les palonniers; Conditions d'utilisation; Critères de réforme; Le stockage; Les griffes, les pinces, les lève- tôles...
- MISE EN SITUATION PRATIQUE
Préparation du levage
Analyse des risques de l'opération
Examen d'adéquation
Guidage du grutier et du pontier avec gestes de commandement;
Diverses manutentions spéciales et de précision;